



OBJECTIF(S)

- Connaître et mettre à jour ses connaissances sur la fiscalité attachée à la location meublée.

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Les professionnels de l'immobilier

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : ½ journée (soit 3,30 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel spécialisé en Comptabilité

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 130 € HT

Non Adhérent FNAIM : 190 € HT

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I - RAPPELS GÉNÉRAUX

- Grands principes
- La fiscalité et les charges sociales
- L'impôt sur le revenu

II - LE TRAITEMENT DES RÉSULTATS MEUBLÉS

- Champs d'application
- Micro BIC
- Réel : les recettes à déclarer et les charges déductibles

III - LE TRAITEMENT FISCAL DU RÉSULTAT MEUBLÉ

- Traitement du bénéfice
- Traitement du déficit
- Les statuts des LMNP et LMP

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap